 ** **

**Consultation pour la sélection d’un Expert Formateur en en stratégie de planification, dans le cadre du projet : Renforcement des capacités environnementales et économiques d’adaptation au changement climatique au gouvernorat de Jendouba dans la protection des ressources naturelles et la sécurité d’un développement durable**

**Article 1 : Contexte de la mission :**

Dans le cadre du programme « Initiative régionale d’appui au développement économique durable » **IRADA** cofinancé par l’Union européenne vise à contribuer au développement économique durable et inclusif et à l’amélioration de l’employabilité des femmes et des hommes dans 8 gouvernorats pilotes (Gabès, Médenine, Gafsa, Kasserine, Sfax, Sidi Bouzid, Bizerte et Jendouba)

L’Association pour la Promotion de l’Emploi et le Logement (APEL) a bénéficié d’un financement pour la mise en œuvre des activités du projet « Renforcement des capacités environnementales et économiques d’adaptation au changement climatique au gouvernorat des Jendouba dans la protection des ressources naturelles et la sécurité d’un développement durable » dans la région ‘Ain sobeh’, délégation de Tabarka Gouvernorat de Jendouba.

L’idée du projet consiste à contribuer à l’amélioration durable des revenus de la population rurale, en particulier les jeunes et les femmes à travers et à l’application avec succès des mesures visant à promouvoir la durabilité écologique, économique et sociale des exploitations agricoles. Il développera des Activités Génératrices de Revenus (AGR) avec les femmes et les jeunes exploitants (es) agricoles habitant à Ain Sobeh de la délégation de Tabarka au gouvernorat de Jendouba. L’action consiste, aussi, à renforcer les capacités environnementales et économiques des femmes et jeunes exploitants (es) agricoles de la zone d’intervention du projet et à les faires bénéficier des moyens et d’outils pour la compréhension des problèmes de l’environnement et la recherche de solution en vue d’une meilleure rentabilité/valorisation de leurs ressources.

**Article 2 : Objectif de la mission :**

Dans le cadre de la réalisation de l’activité **A.3.1 : Elaboration d’un plan d’action stratégique pour les périodes à venir du GDA local**, l’Association pour la Promotion de l’Emploi et de Logement souhaite la sélection d’un expert formateur en techniques de planification stratégique dans le cadre du projet mentionné.

**Article 3 : les prestations demandées :**

Les objectifs de la formation sont :

* l’élaboration d’un plan d’action pour la période qui suivra la clôture du projet. Ce plan d’action portera sur les éléments suivants :
* i) l’identification de la liste des indicateurs à mesurer et qui renvoient aux objectifs du plan d’action (activités, prestation du service, évolution de la situation
* ii) l’élaboration des supports de collecte des données et la précision de la périodicité et la responsabilité de collecte
* iii) l’élaboration des outputs du système de Suivi-Evaluation et
* iv) l’organisation d’ateliers de Suivi-Evaluation en présence des membres du Conseil d’administration et des adhérents

**Article 4 : tâches de l’expert**

L’expert aura donc pour taches principales de :

* Assurer l’animation de deux ateliers destinés à l’élaboration d’un plan d’action pour la période qui suivra la clôture du projet ;

**Article 5 : modalités de soumission :**

Les experts formateurs en stratégie de planification ou équivalent doivent envoyer leurs dossiers par voie postale ou les remettre directement au bureau d’ordre de **l’APEL** contre décharge, à l’adresse suivante **: 46 rue Abderrahmane Ibn Aouf, UV4, El Menzeh VI, Ariana, 2091, Tunisie** et doit mentionner la spécification suivante :

**Association Pour la Promotion de l’Emploi et le Logement « A.P.E.L »**

**46 rue Abderrahmane Ibn Aouf, UV4, El Menzeh VI, Ariana, 2091, Tunisie**

**« A ne pas ouvrir »**

**Sélection d’un expert formateur en** **stratégie de planification ou équivalent dans le cadre de projet : Renforcement des capacités environnementales et économiques d’adaptation au changement climatique au gouvernorat des Jendouba dans la protection des ressources naturelles et la sécurité d’un développement durable »**

La date et l’heure limites de la réception des offres est fixée au 28 Février 2023 à 15h.00

Les offres parvenues après la date et l’heure mentionnées ne seront pas prises en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l’offre technique et l’offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés.

Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue.

**Article 6 : Pièces constitutives de l’offre**

1. Une lettre de candidature au nom du président de l’association pour la promotion de l’emploi et le logement
2. Un Curriculum Vitae détaillé de l’expert dument signé, paraphé sur chaque page, numéroté, daté et signé intégralement et lisiblement sur la dernière page.
3. Les Diplômes universitaires de l’expert
4. Une copie de la carte d’identité nationale
5. Liste détaillée des références du prestataire en relation avec la mission
6. Une offre technique pour la réalisation de la mission
7. Une offre financière détaillée et exprimé en dinars tunisiens

**Article 7 : critères de sélection :**

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L’attribution du contrat devrait être faite en fonction de l’évaluation des offres techniques et financières

Notation technique :

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points sur 100 seraient considérés pour l’évaluation financière selon les critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critère  | poids | Points maxi  |
| Note technique  |  |  |
| Critère A : -Diplôme universitaire d’un d’ingénieur agro économiste ou équivalent ou autre domaine pertinent à la consultation - maitrise dans la spécialité ……………………………….10 points- Master et plus dans la spécialité ……………………..15 points  | 15% | 15 |
| Critère B : -Un minimum de deux ans d’expériences professionnelles en tant qu’un expert formateur dans les sujets en relation avec l’activité à exercer -2 années ………………………………………………………………….10 points-Plus de 2 années ……………………………………………………..15 points  | 30% | 30 |
| Critère C : Une référence dans les sujets en relation avec l’activité à exercer -1 référence …………………………………………………………….. 15 points-2 références……………………………………………………………..20 points -Plus de 2 références………………………………………………….25 points | 25% | 25 |
| Critère D : L’obtention des certificats et attestations de spécialisation et de perfectionnement sur des sujets en rapport à l’activité à exercer.1 certificat ………………………………………………………………..15 points2 certificats………………………………………………………………..20 pointsPlus de 2 certificats…………………………………………………….25 points  | 25% | 25 |
| Critère E : Maitrise des langues (parfaitement bilingue) 5 points  | 5% | 5 |
| Score totale | 100% | 100 |

**Note financière :**

La commission classera les offres financières d’une façon croissante. Elle attribuera la note financière (NF) maximale de 100 points à l’offre la moins disant. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois). Montant de l’offre à évaluer = (Montant de l’offre le moins disant / Montant de l’offre à évaluer) \* 100

**Note globale :**

La note globale est calculée selon la formule suivante :

Note globale = (Note technique \*70% + note financière \*30%) / 2

L’offre ayant obtenue la meilleure note globale, sera considérée l’offre la plus avantageuse technico-financièrement. En cas d’égalité des notes globales de deux ou plusieurs offres, celle ayant obtenue la meilleure note technique, sera considérée l’offre la plus avantageuse.

**Publicité :**

Ce TDR sera publié sur les sites de l’APEL : [www.apel.tn](http://www.apel.tn) et sur la plateforme [www.jamaity.com](http://www.jamaity.com) et sur les sites institutionnelles des partenaires du projet.

**Le président légal de l’APEL Le responsable du projet**

 **Med Kamel Haj SASSI Med Salah MANSOURI**